



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **WARA affirme la note de « A- » au Port Autonome de Dakar (PAD), au même niveau de notation que la République du Sénégal. La perspective reste stable.**

Dakar - Le 10/05/2021

Sur son échelle régionale, WARA affirme au PAD la notation de long terme de « A- », en grade d'investissement, tandis que sa notation de court terme est « w-3 ». La perspective attachée à ces notations reste stable.

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA affirme aussi au PAD les notations et perspective suivantes : iB+/Stable/iw-5.

Le PAD fournit des services d'accueil des navires, de manutention et/ou de stockage pour tout type de marchandise en provenance ou à destination du Sénégal, ou en transit au Sénégal. L'activité du PAD est essentielle au fonctionnement de l'économie sénégalaise puisqu'elle représente 95% des échanges extérieurs du pays et près de 90% de ses recettes douanières.

Sa notation reflète : i) la localisation géographique du Port de Dakar qui constitue un avantage compétitif naturel ; ii) l'adoption d'une structure de « port propriétaire » ; iii) la compétence élevée de ses équipes ; iv) le redressement spectaculaire de sa situation financière ; et v) un plan stratégique 2019-2023 clair, cohérent et réaliste, lequel s'inscrit dans une vision à plus long terme ambitieuse mais logique.

En revanche, la notation du PAD est contrainte par : i) la dégradation de son image en raison du manque d'espace, de la vétusté de certaines installations et des effets de congestion ; ii) un retard d'investissement qui en fait aujourd'hui un goulot d'étranglement pour l'économie ; (iii) l'intensité élevée de la concurrence sur la côte ouest-africaine ; et (iv) l'avance prise par certains pairs sous-régionaux, lesquels ont déjà massivement investi dans l'extension et la modernisation de leurs infrastructures.

La notation de contrepartie à long terme en devise régionale du PAD (A-) bénéficie de 3 crans de support externe national (i.e. en provenance de la République du Sénégal), eu

égard au caractère vital et hautement stratégique de sa mission pour l'économie du pays.

**Une amélioration de la notation du PAD est tributaire :** i) du renforcement de son efficacité opérationnelle, traduite par la réduction du temps d'attente en rade ainsi que les temps de séjour moyens des marchandises et des navires ; ii) de la bonne exécution du plan stratégique 2019-2023, mesurable par l'évolution du « Net Promoter Score », du chiffre d'affaires et du taux de marge nette ; iii) de la consolidation du redressement des niveaux de rentabilité, de liquidité et de flexibilité financière ; iv) de la bonne exécution des accords de partenariats (DP World pour le projet de Ndayane) et des partenariats à venir (Port sec de Pout, Hinterland malien, municipalité de Yiwu, Pacte de Saly) ; (v) du succès de la mobilisation des ressources externes nécessaires au financement des projets phares ; et (vi) de l'évolution favorable, durable et significative de l'environnement macroéconomique régional et/ou mondial, nourrissant les échanges commerciaux et donc l'activité portuaire.

**Une détérioration de la notation du PAD serait la conséquence :** i) de la persistance des problèmes de congestion, de voirie et de vétusté à même de peser sur la célérité des opérations ; ii) de retards dans l'exécution du plan stratégique 2019-2023, qui est indispensable au PAD en vue d'entamer sa deuxième phase de transformation et rattraper ses pairs sous-régionaux ; iii) de l'affaiblissement significatif et durable de la situation financière du PAD ; (iv) du tarissement des financements nécessaires aux investissements structurants ; (v) d'une éventuelle divergence de vision entre la direction du PAD et sa tutelle publique ; ou (vi) de la dégradation durable et significative de l'environnement macroéconomique régional

et/ou mondial, notamment en raison des contraintes de nature sanitaire.

A titre de référence, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios favorables est égale à celle des scénarios défavorables à moyen terme, d'où la perspective stable assortie à la notation.

La méthodologie que WARA utilise pour la notation du PAD est la méthodologie de notation des entreprises industrielles et commerciales, publiée le 15 juillet 2012, révisée en janvier 2021 et disponible sur le site internet de WARA ([www.wara-ratings.com](http://www.wara-ratings.com)).

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de la notation du PAD sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le management du PAD, au cours du mois de mars 2021. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation du PAD.

Enfin, WARA précise que la notation du PAD est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part du PAD et que l'équipe dirigeante de l'entreprise a pris part active aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La note du PAD de « A- » est donc trois crans au-dessus de la note minimale acceptée par le CREPMF pour émettre des titres obligataires sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur le site internet de WARA : [www.wara-ratings.com](http://www.wara-ratings.com).

#### CONTACT

Analyste Principal

Hamza HAJI

[hamza.haji@wara-ratings.com](mailto:hamza.haji@wara-ratings.com)

+221 33 824 60 14 | +221 77 392 78 27